L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 3 JUIN 1851.

Imprimé et publié par
C. F. WEISSE.
No. 82, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-privé, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 3 JUIN 1851.

AVIS.

J'ai donné à M. ETIENNE DUVERGER, agent comptable du journal l'*Abeille*, ma procuration générale, en date du 5 février dernier, lui ordonnant de faire l'expédition de mes affaires. M. Duverger est en conséquence dûment autorisé à payer toute réclamation, recouvrer toute créance et acquitter tout compte, soit en numéraire, soit pour le journal.

Nouvelle-Orléans, 1er mai 1851.
C. F. WEISSE.

Nouvelles d'Europe.

PAR LE BALTIC.

Le steamer américain *Baltic* est arrivé à New York dans la soirée du 24 mai après une traversée d'un peu plus de dix jours. Il apporte des nouvelles européennes de quatre jours plus récentes.

M. Dupin a été réélu président de l'Assemblée et le général Bedeau vice-président. On croit que Louis-Napoléon fera une nouvelle tournée dans les départements en vue des prochaines élections; il visiterait cette fois les départements du Sud.

M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, a présenté aux préfets des quatre-vingt-six départements de France l'ordre de se rendre à Paris. Le ministère a soumis tout un plan de campagne en faveur de l'unité Napoléonienne.

La fête du 4 mai a été célébrée avec peu d'enthousiasme dans les provinces. Les populations ont manifesté en général la plus grande indifférence.

Le Président a nommé le général Pelissier gouverneur-général de l'Algérie, en remplacement du général Hautpoul.

Un projet de loi relatif à la perception d'une taxe de revenu a été soumis à l'Assemblée.

Les pouvoirs de revision et de fusion sont toujours à l'ordre du jour.

[illegible] qui a eu lieu après le service funèbre et commémoration de la mort de [illegible] a été une vive sensation à Paris. Le Prince était avec lui [illegible] des Invalides [illegible] Napoléon, lorsque se trouvait [illegible] de la Société [illegible] Napoléon a également blessé les [illegible] de l'opinion publique en donnant un repas aux officiers des régiments qui [illegible] de Paris. Il paraît cependant [illegible] nation indirectes n'auraient pas [illegible] un homme d'Etat qui ne manque [illegible] dit à ce propos. "Tous les efforts [illegible] pour gagner l'armée seront [illegible] française âme, mais ne se rend [illegible]

Le président, dans sa tournée qu'il se propose [illegible] s'arrêtera à Toulon pour visiter [illegible] la grande flotte navale de Cherbourg [illegible] l'amiral Ferdinand Deschenes [illegible] de rentrer à Toulon avec tous [illegible] de l'escadre.

[illegible] travaillent activement à faire [illegible] doctrines au peuple; leur cause [illegible] grands progrès dans les départements [illegible] France de leurs pamphlets qui [illegible] avec beaucoup d'art et exercent sur [illegible] paysans une influence qu'on ne [illegible]

[illegible] d'Angleterre a renvoyé au 16 [illegible] du bill des dignités ecclésiastiques [illegible] à la taxe des immeubles [illegible] chambre des Communes.

[illegible] est toujours encombre de [illegible] la recette s'élève à huit cents livres [illegible]

[illegible] *Manchester* destiné à [illegible] entre Philadelphie et Liverpool [illegible] avance dans le courant du présent [illegible]

[illegible] Malbrouck est très malade; on [illegible] Rambouillet.

Prince Albert equipe par Lady [illegible] à la recherche de son mari [illegible] la route le 15 mai.

[illegible] Rome, sous la date du 1er mai, [illegible] Propagande, le cardinal [illegible] Appel à toute l'Italie [illegible] pour de nouvelles souscriptions les fonds [illegible] d'une cathédrale [illegible] Londres.

[illegible] n'avait pas reconnu jusqu'à ce [illegible] gouvernement espagnol de vendre les [illegible] au domaine de l'Eglise.

[illegible] arrivé à Venise le 6 mai [illegible] grand accident à la Reine [illegible] c'est causé la jambe en descendant [illegible] à Aranjuez.

[illegible] ministère de Portugal ne paraît [illegible] Opinion perche [illegible] Administration qui serait [illegible] Saldanha, le vicomte Vandelle, Carvalho.

[illegible] Autriche [illegible] faut savoir [illegible] Vienne [illegible] conseil refusait l'admission [illegible] provinces Autrichiennes dans la Confédération Germanique comme une question [illegible] la demande, pourvu que les autres [illegible] demandes y consentissent.

[illegible] telégraphie transmise de [illegible] Autriche ont eu une conférence avec le [illegible] Kubeck, président du conseil de [illegible] Prince de concert des arrangements [illegible] projets financiers du [illegible]

[illegible] Prince a dû faire un voyage en Pologne [illegible] Varsovie était fixée au 15 mai [illegible] l'empereur de Russie.

[illegible] Constantinople annonce qu'Omer Pacha [illegible] Albanie et dispersé les insurgés de la Bosnie. Un grand nombre de rebelles ont [illegible] par les armes et les autres faits prisonniers. Parmi ces derniers, on cite plusieurs [illegible]

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

New-York, 26 mai.

Les steamers *Cherokee* et *Brother Jonathan* sont partis aujourd'hui pour Chagres. Ils emportent peu de passagers.

C'est aujourd'hui qu'a lieu au Massachusetts le choix des membres du Congrès.

Boston, 10 heures du soir.

Le candidat démocrate-free-soiler est élu à Worcester. Benjamin Thompson, whig, a une forte probabilité dans le 4e district.

New-York, 26 mai.

[illegible] devront apparaître à Halifax: ce [illegible] quitte Liverpool le 17 du courant.

Boston, 26 mai.

[illegible] steamer américain *Mississipi* fera [illegible] voyage de Boston à Liverpool, le [illegible]

Baltimore, 26 mai.

Le général Scott et sa famille sont arrivés ici ce matin.

NOUVEAU MEXIQUE.

[illegible] de St-Louis publient des avis [illegible] Mexique. Quinze compagnies de [illegible] commandées par le colonel [illegible] quitter le territoire le 10 mai [illegible] de une campagne contre les indiens [illegible]. Cette marche, outre l'effet salutaire [illegible] exercera sur l'ennemi, contribuera [illegible] partaite les dernières traces de malaise [illegible] encore dans le détachement et qui avaient été causées par l'inaction et la vie de [illegible]

Le recrutement du territoire est achevé; la population s'élève à 56,994 âmes non compris les indiens. Les représentants ont fonctionné la [illegible] à 6 officiers publics pour le Nouveau Mexique qui ont reçu par la malle, et les fonctionnaires sont impatiemment attendus ici. On pense que les juges arriveront à temps pour ouvrir les différentes cours à l'époque fixée pour le lever de session.

[illegible] à Santa Fé le 25 avril [illegible] candidats à la législature. [illegible] ont été désignés MM. Juan Felipe Ortis, Jesus Lujan et Jose Francisco Leyba, pour la chambre, MM. P. J. Pillaus, Jesus Falles, Thomas Ortis et Candido Orsis. La assemblée a été haranguée par MM. Reynolds, Smith, Ashurst, W. H. Reed, R. A. Johnson et Torres.

Le gouverneur Calhoun a publié sa proclamation pour indiquer l'époque où aurait lieu l'élection des membres de l'assemblée législative: c'est le 19 mai que le peuple a dû choisir ses mandataires. L'assemblée législative devait se réunir à Santa Fé le 2 juin.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. 1.

Le Conseil de la 1re Municipalité s'est réuni hier soir et a délibéré sous la présidence du recorder, par interim Fabre.

Une lettre du voyer relative au mauvais état du pont jeté sur le canal Carondelet, près de la rue Trémé, a été référée au comité des améliorations.

Une communication relative au wharf, vis à vis de la Monnaie, a été également référée au comité des améliorations.

Le comité de finances a introduit une résolution autorisant le maire à annoncer dans divers journaux de la ville, du Nord et d'Angleterre, que des propositions seront reçues pour l'achat de bons à vingt-cinq ans. M. Hagan a proposé que les annonces en question fussent bornées aux journaux de la Nlle Orléans. Cette motion a prévalu, puis le Conseil s'est ajourné.

CHEMIN DE FER DE JACKSON.—Nous avons déjà annoncé que $40,000 d'actions du chemin de fer de Jackson avaient été prises à Baton Rouge. Les journaux de cette dernière localité nous apprennent que les souscriptions s'élèvent dans la paroisse d'Est-Baton Rouge à $100,000. L'Advocate déclare que si la compagnie voulait commencer les travaux à Baton Rouge et construire la voie jusqu'aux frontières limitrophes de la Louisiane et du Mississipi, le nombre des souscriptions serait bien plus considérable; il dit aussi que la compagnie pourrait exécuter immédiatement les premiers travaux sous l'empire de la charte de la compagnie du chemin de fer de Baton Rouge et de Clinton.

CONCERT DE M. CARRIERE.

Le concert, donné hier soir à l'Armory Hall, par M. Carrière, avant attiré dans cette salle une bonne partie de l'élite de notre société créole, et c'est devant un auditoire attentif et compétent que nos artistes se sont fait entendre. Disons de suite qu'ils ont tous été parfaitement accueillis et qu'ils se sont tous surpassés.

Cette soirée avait un attrait tout particulier en ce qu'elle promettait de révéler deux musiciens: Mr Guiraud fils, comme pianiste et Mme M..... comme compositeur. M. Guiraud est encore un tout jeune homme qui marche rapidement vers la celébrité; nous lui dirons courage! Les qualités dominantes de ce jeune artiste sont, à notre avis, un goût très-pur, une exécution nette et bien mesurée. Il a dit plusieurs passages difficiles de son morceau, d'une manière très-brillante.

La composition de Mme M..... mériterait une mention toute spéciale, mais l'heure avancée de la nuit nous oblige à nous borner. Constatons, pour quelques-uns, un succès et disons qu'il y a dans cet ouvrage toute la verve de cet aimable talent.

THÉATRE D'ORLÉANS.—M. P. Davis, directeur du Théâtre d'Orléans, est parti hier à bord de l'*Union*. Il prendra à New-York ou à Boston un des steamers transatlantiques pour se rendre en Europe où il va renouveler le personnel de sa troupe lyrique. Les sujets qu'il doit remplacer sont MM. Duluc, Corradi, Debrinay, Monassier et quelques acteurs du second ou du troisième ordre.

Nous insérons avec plaisir la lettre suivante que nous adresse M. Corradi. N'ayant pu, par suite du bruit du bal des dignités ecclésiastiques, le faire à la tribune de la représentation de dimanche, pour le remercier verbalement de ses sympathies, l'excellent artiste a recours à nos colonnes pour exprimer aux Orléanais la vive reconnaissance dont il est pénétré et dont il exprime au dernier à lire.

MON CHER RÉDACTEUR,

Hier, particulièrement de la fête de la représentation, je n'ai pu, comme j'en avais l'intention, vous exprimer au public ma vive reconnaissance pour la sympathie qu'il a daigné me témoigner, et pour l'accueil qu'il a bien voulu me faire.

Veuillez, je vous prie, publier votre estimable journal mon sincère et bien vif remercîment pour la représentation d'adieu au public de la Nouvelle-Orléans, mais encore ma reconnaissance de retraite. C'était donc pour moi la dernière soirée consacrée à un art auquel je dois de belles et précieuses années, et dans le cours desquelles j'ai compté quelques moments de bonheur et de succès. Dites bien au public, que ces instants, que ces souvenirs, que ces bonheurs qu'il m'a fait faire dans mon cœur de comparable aux sentiments qu'il éprouve aujourd'hui. C'est qu'il n'y a pour moi aucune comparaison possible entre les succès que nous procure ce que l'on appelle le talent, chose si fragile, si précaire, si difficile à classer et à juger, et dont on se glorifie toujours à tort, et le bonheur de compter quelque part du nombre de ceux qu'on a pu obtenir, comme homme, comme père de famille, de cette sympathie que l'on a toujours rêvée, cherchée dans ses moindres actions, et pour laquelle on aurait sacrifié la gloire même.

Le rideau s'est levé ce soir, grâce à l'indulgence et à la bonne volonté du public de faire le bien quand même, à des jours mes espérances. Au nom de mes enfants enfin, je l'en remercie de tout mon cœur.

Et vous, Monsieur, qui m'avez traité en ami, en frère, permettez-moi, tel mon de vous que la providence m'envoie, de vous considérer encore comme un ami, frère, et si le bonheur m'accompagne, assurez-moi, par votre organe, faire parvenir [illegible] public, journaux le dévouement et le bienfait de mon cœur, mon inaltérable reconnaissance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

CORRADI.

P. S. C'est un devoir pour moi, d'après certains bruits tout à fait contraires aux sentiments qui animent le cœur de mon excellente camarade Mme Du Vivier, de vous prier de publier que je ne joue pas cette dernière fois devant le public, est des plus sérieuses, des plus graves, et [illegible] au milieu de ses souffrances m'a dit, que n'importe où nous nous retrouverions, elle saurait bien se venger du sort qui deux fois l'a trahie, alors qu'elle avait m'être utile.

C.

L'abus que signale notre correspondant X mérite de fixer l'attention des autorités municipales. Les trottoirs n'ont jamais été destinés à servir de montres aux marchands et à leur tenir lieu de succursales. Ils sont faits pour la circulation, et ceux qui les encombrent violent les réglemens de police. Il serait temps que l'autorité veillât à ce que les ordonnances municipales soient respectées.

A Monsieur l'Editeur de l'*Abeille*,

Voudriez-vous bien me dire, Monsieur, à quoi servent les commissaires de police dans la Première Municipalité?

Il y a des ordonnances municipales qui défendent, sous peine d'amende, d'encombrer la voie publique et spécialement les banquettes: et pourtant un grand nombre de marchands de meubles et de marchands de fer, encombrent impunément les banquettes devant leurs magasins, tous les jours de l'année depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre; et ils les encombrent si bien qu'il est presque impossible d'y passer.

Et qu'on ne dise pas que ce sont des objets destinés à être enlevés immédiatement aussitôt l'arrivée des drays, parce que ces objets y sont pour ainsi dire à demeure; parce qu'on les voit, rire le soir pour les remettre le matin, parce qu'enfin on les laisse là pour servir de montre.

Il y a même des objets en fer qu'on ne rentre jamais et qui encombrent les banquettes nuit et jour, ce qui n'est pas sans danger pour le public.

C'est un abus intolérable dont, pourtant, l'autorité ne paraît pas s'apprécevoir.

Dernièrement des plaintes à ce sujet ont été portées au Conseil. Ce-ci a été décidé là dessus, je n'en sais rien—mais il me semble que c'est au maire à voir que les ordonnances soient exécutées.

Le meilleur remède, d'ailleurs, serait de destituer les commissaires négligents. A bon entendeur, salut.

X.

CHRONIQUE LOCALE.

ARME CACHÉE—Michael Lawless, accusé d'avoir porté un pistolet chargé, a été condamné hier par le recorder Caldwell à payer une amende de $20. Il a été de plus envoyé en prison pour huit jours sous la prévention d'être d'un caractère suspect et dangereux.

VOL—Thomas Muller, accusé d'avoir volé un manœuvre de plomb à bord du steamboat Iroquois, a été envoyé hier par le recorder Caldwell à la 1re Cour de District.

ENQUÊTE—Le coroner a fait hier une enquête sur le corps d'un nègre nommé Henry, appartenant à M. E. L. Theard, qui s'était noyé la veille en se tirant un coup de pistolet, dans une écurie de la rue White. Un verdict a été rendu en conséquence.

ARRESTATION.—Charles Bonneval, caporal de la 1re Municipalité, a fait hier un affidavit devant le recorder pro tem. Fabre, par lequel il déclare qu'un nommé Julia Brown, demeurant dans la rue Bienville, a commis un indulticide le 29 courant, en jetant dans les flammes de la maison qu'elle occupe, un enfant auquel elle venait de donner le jour. L'enfant a été découvert et le coroner flandrin a tenu une enquête à ce sujet. Cette femme a été envoyée en prison et attendait que l'affaire soit examinée.

VOL.—Un nommé John Cramer a comparu hier devant le recorder par interim Fabre, sous l'accusation d'avoir volé une machine chez M. F. Roder, dans la rue Bourbon. Un warrant a été lancé pour son arrestation.

DÉCÈS sur une femme—Un nommé E. Lusal a comparu hier devant le recorder par interim Fabre, sous l'accusation d'avoir assailli et battu une femme nommée Sarah Jackson, dans la rue Bourgogne. L'affaire n'a pas encore été examinée.

ASSAUT—John Thompson a été accusé hier devant le recorder pro tem. Fabre d'avoir assailli et battu sa femme Louisa Thompson. Un mandat d'arrêt a été lancé contre l'accusé.

VAGABONDS—Une femme nommée Mary Paul a été arrêtée hier par la police de la 1ère municipalité comme vagabonde incorrigible. Elle a été envoyée en prison.

MAISON DÉSORDONNÉE—Ann Carlin a été traduite hier par devant le recorder pro tem. Fabre, sous la prévention de tenir une maison désordonnée à l'encoignure des rues du Bassin et de la Douane. L'affaire n'a pas encore été examinée.

CAMPAGNES—Les planteurs dont les habitations sont situées sur les bords de Black River se plaignent beaucoup de la sécheresse. La récolte paraît devoir en souffrir.

RETOUR DU PÉSIDENT—Le président des Etats-Unis est arrivé à Washington le 25 mai, de retour de son excursion au Nord des E.-Unis. De New York à Washington, M. Fillmore n'a été accompagné que de M. Graham, secrétaire de la marine. L'avocat général était attendu pour le lendemain; M. Webster et M. Hall, directeur général des postes, ne devaient arriver à Washington que le surlendemain. M. Corwin, M. Conrad et M. Stuart, les secrétaires du trésor, de la guerre et de l'intérieur sont restés à leur poste pendant l'absence du président et des autres membres du cabinet.

INCENDIE—Un magnifique moulin appartenant à la ville de Philadelphie et situé sur le Schuylkill a été dévoré par un incendie dans la matinée du 25 mai. La perte est évaluée à $30,000.

DEUX SUICIDES—Nous lisons dans le *Moniteur de l'Ouest*, journal publié à St-Louis:

Les héros de roman ne sont pas toujours de pure invention, et les écrivains à la plus brillante imagination, rentrent souvent au dessous de la réalité dans leurs fables. Voici deux exemples nouveaux de cette vérité.

Edgard Mows, après avoir gaiement dépensé trois ans de sa jeunesse et son patrimoine à boire et à aimer, se trouva pris au dépourvu. L'autre soir, voyant que les deux toiles de son gousset se tourbaient sans rendre le plus léger son métallique, il résolut d'en finir avec une existence désormais insupportable, mais il voulut mourir comme il avait vécu, d'une façon originale et pittoresque. Il commanda trois de ses amis à souper; les traita magnifiquement (il avait chez les traiteurs à la mode un crédit illimité), prodigua le champagne et le Xérès, les bons mots et les anecdotes, fit entrer les choses en Gentleman. Au dessert, Edgard plaça sur son assiette un petit pistolet de poche, un *coup de poing*, et fit alors un cours de philosophie à ses joyeux convives, pendant lequel il vidait son petit *speech*, fait ses adieux à la compagnie, bien sûr ceanciers et mauvit son pare, il s'appliqua le canon du pistolet sur le cœur et lâcha la détente.—Les amis dégrisés par cet épilogue inouïe, rapportaient une heure après, le cadavre de ce malheureux à son vieux père.

Une jeune fille, Amélie P....., avait lié d'intimes relations avec un ouvrier graveur de cette ville, et avait intuitivement avec lui de puis près d'un an. Il y a huit jours eue cruel s'aperçevoir que son amant la délaissait; elle l'épia, le suivit matin et soir, et bientôt elle acquit la triste certitude de l'infidélité du jeune ouvrier. Son premier mouvement fut d'abandonner son séducteur, mais après mûre réflexion elle comprit que ce projet était inexécutable; la lutte allait dans un moment pour devenir publique, de quelque côté qu'elle affronter le regard de son père dont elle avait déshonoré la vieillesse! Amélie ne voulut pas subir cette dernière humiliation; elle préféra celle d'être en seconde ligne dans l'affection du sculpteur, elle préféra mourir.—Avant-hier, en rentrant au domicile commun, le séducteur de la jeune fille la trouva étendue sur le lit, frappée de mort par suicide; la malheureuse s'était percée la poitrine de deux coups de couteaux.—Par une bizarre coquetterie, elle avait revêtu des habits de fête, s'était parée comme une fiancée—sans oublier la fleur d'oranger.

CAUSERIES.

C'est d'ordinaire à la quatrième page des journaux qu'affichent leurs recettes merveilleuses les marchands d'orvietan, de Mithridate et de Thériaque. C'est là qu'on voit les maladies [illegible] Angleterre, universelle [illegible] dominées; c'est là qu'on lit: "Plus de maux, plus de cors aux pieds,—plus de cheveux blancs, etc."

Mais depuis que que temps, la partie politique et literaire de certains journaux a été envahie par des annonces du même genre.

Les hommes politiques proclament deux choses: la première, c'est que la France est bien malade; la seconde, c'est qu'ils sont d'habiles docteurs, et qu'ils ont chacun une recette infaillible pour la sauver. Et chacun propose sa poudre, ses pilules ou son sirop;—pas de Constitution, pas de drapeau, universalité de suffrage, universalité de République,—prenez ma fusion,—prenez ma solution,—10,000 francs à celui qui prouvera que ma fusion n'est pas la plus belle des maux de la France.

Et nous aussi, nous avons notre panacée; et nous la formulons ainsi: plus de médecins.

Nous prétendons que les savants docteurs qui tous les matins découvrent une nouvelle fièvre de la France, et tous les soirs annoncent une nouvelle drogue à lui faire payer, sont les vraies causes de son mal. La France est un pays toujours jeune, vivace, robuste; grâce à son excellent tempérament, ses fatigues, ses excès même, sont bien vite réparées. Mais à force d'entendre parler de ses maladies et de leur symptômes effrayans, et à en trouble un peu la cervelle, elle va bientôt se mettre à les imaginer, comme homme, comme père de famille, de cette sympathie que l'on a toujours rêvée, cherchée dans ses moindres actions, et pour laquelle on aurait sacrifié la gloire même.

Le rédacteur de cette note, grâce à l'indulgence et à la bonne volonté du public de faire le bien quand même, a devancé ses espérances. Au nom de ses enfants enfin, je l'en remercie de tout mon cœur.

Et vous, Monsieur, qui m'avez traité en ami, en frère, permettez-moi, tel mon de vous que la providence m'envoie, de vous considérer encore comme un ami, frère, et si le bonheur m'accompagne, assurez-moi, par votre organe, faire parvenir [illegible] public, journaux le dévouement et le bienfait de mon cœur, mon inaltérable reconnaissance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

CORRADI.

P. S. C'est un devoir pour moi, d'après certains bruits tout à fait contraires aux sentiments qui animent le cœur de mon excellente camarade Mme Du Vivier, de vous prier de publier que je ne joue pas cette dernière fois devant le public, est des plus sérieuses, des plus graves, [illegible] au milieu de ses souffrances m'a dit, que n'importe où nous nous retrouverions, elle saurait bien se venger du sort qui deux fois l'a trahie, alors qu'elle avait m'être utile.

C.

L'abus que signale notre correspondant X mérite de fixer l'attention des autorités municipales. Les trottoirs n'ont jamais été destinés à servir de montres aux marchands et à leur tenir lieu de succursales. Ils sont faits pour la circulation, et ceux qui les encombrent violent les réglemens de police. Il serait temps que l'autorité veillât à ce que les ordonnances municipales soient respectées.

A Monsieur l'Editeur de l'*Abeille*,

Voudriez-vous bien me dire, Monsieur, à quoi servent les commissaires de police dans la Première Municipalité?

Il y a des ordonnances municipales qui défendent, sous peine d'amende, d'encombrer la voie publique et spécialement les banquettes: et pourtant un grand nombre de marchands de meubles et de marchands de fer, encombrent impunément les banquettes devant leurs magasins, tous les jours de l'année depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre; et ils les encombrent si bien qu'il est presque impossible d'y passer.

Et qu'on ne dise pas que ce sont des objets destinés à être enlevés immédiatement aussitôt l'arrivée des drays, parce que ces objets y sont pour ainsi dire à demeure; parce qu'on les voit rire le soir pour les remettre le matin, parce qu'enfin on les laisse là pour servir de montre.

Il y a même des objets en fer qu'on ne rentre jamais et qui encombrent les banquettes nuit et jour, ce qui n'est pas sans danger pour le public.

C'est un abus intolérable dont, pourtant, l'autorité ne paraît pas s'apperçevoir.

Dernièrement des plaintes à ce sujet ont été portées au Conseil. Ce-ci a été décidé là dessus, je n'en sais rien—mais il me semble que c'est au maire à voir que les ordonnances soient exécutées.

Le meilleur remède, d'ailleurs, serait de destituer les commissaires négligents. A bon entendeur, salut.

X.

CHRONIQUE LOCALE.

ARME CACHÉE—Michael Lawless, accusé d'avoir porté un pistolet chargé, a été condamné hier par le recorder Caldwell à payer une amende de $20. Il a été de plus envoyé en prison pour huit jours sous la prévention d'être d'un caractère suspect et dangereux.

VOL—Thomas Muller, accusé d'avoir volé un manœuvre de plomb à bord du steamboat Iroquois, a été envoyé hier par le recorder Caldwell à la 1re Cour de District.

ENQUÊTE—Le coroner a fait hier une enquête sur le corps d'un nègre nommé Henry, appartenant à M. E. L. Theard, qui s'était noyé la veille en se tirant un coup de pistolet, dans une écurie de la rue White. Un verdict a été rendu en conséquence.

ARRESTATION.—Charles Bonneval, caporal de la 1re Municipalité, a fait hier un affidavit devant le recorder pro tem. Fabre, par lequel il déclare qu'un nommé Julia Brown, demeurant dans la rue Bienville, a commis un infanticide le 29 courant, en jetant dans les flammes de la maison qu'elle occupe, un enfant auquel elle venait de donner le jour. L'enfant a été découvert et le coroner flandrin a tenu une enquête à ce sujet. Cette femme a été envoyée en prison et attendait que l'affaire soit examinée.

NOUVELLE-ORLEANS, 3 JUIN 1851.

MM. les Editeurs,

La seule réponse que je puisse faire en ce moment à la communication publiée par M. Theard dans le *Courrier* de ce soir, au sujet de l'affaire désagréable qui a eu lieu entre son fils et moi, c'est de reproduire l'explication que j'en ai déjà donnée dans le *Bulletin* de ce matin.

V. ALEMAN.

AU PUBLIC.

Ce matin, vers 10 heures, étant occupé dans mon bureau à payer les compositeurs, je vis entrer deux personnes qui m'étaient inconnues et qui se dirigèrent vers le rédacteur de la partie anglaise de mon journal, *La Union*. L'une d'elles, ayant à la main un exemplaire de cette dernière feuille, demanda au rédacteur d'un ton moqueur qui avait traduit certain article du *Vigilant* de Donaldsonville, lequel avait paru dans *La Union* le matin même. On l'invita à s'adresser à moi, et la même question me fut faite. Je répondis que j'avais traduit l'article. J'ai donné l'individu en question déchira le journal qu'il avait à la main et m'en lança violemment les morceaux à la figure. Je lui fis observer que sa conduite était très inconvenante, mais sa modération au lieu de le ramener l'irrita davantage et il commença à m'injurier et m'adressant toutes sortes de paroles malséantes: je me bornai de nouveau, pour toute réponse, à m'élever contre l'extrême inconvenance de sa conduite. Il se dirigea alors vers la porte, et je lui dis qu'il avait manqué à toutes les règles de la politesse en venant m'insulter dans ma propre maison; mais cette observation ne mit pas fin à ses injures, et se tournant vers moi, il me jeta à la figure un bout de cigare. J'étais à bout de patience: emporté par la colère, je tirai sur lui un coup de pistolet. A ce moment ma femme qui se tenait à quelques pas de moi avec son enfant se jeta sur moi: je courus à son secours et je ne m'occupai plus que d'elle.

Environ une heure après, un agent me signifia un ordre d'arrestation. Un ami se présenta heureusement devant moi à ce moment; je lui confiai ma femme, dont l'attitude de crise m'avait pas cessé, et je suivis l'officier au lieu du rendez-vous qui m'avait annoncé une plainte avait été portée contre moi par un M. Theard. Avant de lui voir caution pour répondre de ma comparution, je dis au recorder que je désirais également instituer une plainte contre mon accusateur, pour l'agression dont il s'était rendu coupable dans ma propre maison, mais le magistrat me répondit que je pourrais le faire le lendemain (lundi). Je ne sais pour ou le recorder n'a pas voulu accéder à ma demande. Voilà la manière vraie dont se sont passées les choses.

V. ALEMAN,
Editeur de *La Union*.

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1851.

P. S.—MM. les éditeurs de l'*Abeille*.

Relativement à cette partie de la lettre précédente qui a rapport au recorder, la personne qui m'a servi de caution m'informe que dans mon état d'excitation je n'avais pas bien saisi le sens du patriote du magistrat. Le recorder a offert, m'informe-t-elle, au moment où nous nous retirions, de prendre mon affidavit, mais il a observé que c'était inutile parce que M. Theard avait donné sa parole de ne pas troubler la paix.

A.

M. TRASTOUR.

La lettre de félicitation suivante, adressée au major Trastour par un certain nombre de personnes revenues de la Californie par l'isthme de Tehuantepec, nous a été transmise par M. Everett, chef des voyageurs, avec prière de lui donner place dans nos colonnes.

NOUVELLE-ORLEANS, 30 mai 1851.

A M. P. E. Trastour,

MONSIEUR—Les soussignés, pleins de reconnaissance pour l'extrême obligeance dont vous vous êtes montré envers eux, lors de leur passage, pour l'isthme dernièrement à la Californie, pour leur exprimer publiquement la vive et sincère reconnaissance qu'ils ont pour vous, pour le zèle et le haute considération que vous avez toujours montrés envers eux, pendant leur séjour à Tehuantepec, et pendant leur voyage, pour leur faciliter le passage, et pour leur faciliter le passage, et pour leur faciliter le passage, et